

**LISTE DES DELIBERATIONS**

**Examinées le 18 octobre 2022**

<b>N°</b>	<b>Objet</b>		<b>Décision</b>
2022/95	Marché de travaux 2021 : « Aménagements du parc de stationnement rue Nationale et parking Marcel Buton et sécurisation du virage rue Hippodrome/Grande Rue » : exonération des pénalités de retard	Exonération des pénalités de retard accordée	15 votants - unanimité
2022/96	Attribution du marché de travaux concernant l'aménagement d'une liaison douce RD25 - 2022	ATPR (Longeville sur Mer) 72 526,80 € TTC	15 votants - unanimité
2022/97	Site internet de la commune – choix du prestataire	PIGMENT WEB MULTIMEDIA (Fontenay-le-Comte 85 ) pour un montant de 3 150 €.	14 votants - 13 voix pour, 0 voix contre, et 1 abstention, à la majorité des présents
2022/98	Décision modificative n°4.2022 – budget communal		15 votants - unanimité
2022/99	Tarifs redevance assainissement collectif – année 2023	Maintien. Abonnement annuel au service (partie fixe) : 57.33 € HT Redevance au m3 d'eau : 1.906 € HT	15 votants - unanimité
2022/100	Conventions de mise à disposition du club-house au profit des associations « USMT Côte de Lumière » et « Familles Rurales association de Triaize »		14 votants - unanimité
2022/101	REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) – MODIFICATION n°7		15 votants - 14 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention, à la majorité des présents
2022/102	Présentation du rapport d'activités de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral 2021		15 votants - unanimité
2022/103	Décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal de certaines de ses attributions (article L2122-22 du CGCT). <u>Al. 15 – Droit de Prémption Urbain</u>	Le Maire indique qu'il a déclaré aux intéressés que la commune de Triaize n'utilisera pas de son droit de préemption pour les opérations décrites	Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

En application de l'Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021, article L.2121-25 modifié du CGCT

Réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

Suppression du compte-rendu des séances - Création de la liste des délibérations du conseil municipal

Les délibérations sont consultables à la mairie (accueil)

**Affiché le 25/10/2022**

**Le Maire**

**Guy BARBOT**